Contents

1. INTRODUCTION..... 2

2. PROGRAMME..... 2

2.1. Super G..... 2

2.2. Mass-start..... 2

2.3. 4X..... 2

3. CATEGORIES DES COUREURS..... 3

4. SELECTION DES PARTICIPANTS..... 3

5. QUOTAS DE PARTICIPATION..... 3

6. INSCRIPTION DES COUREURS..... 3

6.1. INSCRIPTION EN LIGNE..... 3

6.2. CONFIRMATION DES PARTANTS SUR PLACE..... 3

7. ORDRE DE DEPART – PROCEDURES DE DEPART..... 4

7.1. ORDRE DE DÉPART..... 4

8. REGLEMENT COURSES..... 4

8.1. Super G..... 4

8.2. Mass-Start..... 5

8.3. Système de points « Epreuve Mass-start »..... 7

8.4. 4X..... 8

8.5. Système de point général « Epreuves Championnat »..... 9

9. ÉQUIPEMENT..... 10

9.1. Maillot..... 10

9.2. Pantalon..... 10

9.3. Le Casque..... 10

9.4. VTT..... 10

10. MATERIEL ET VERIFICATION TECHNIQUES..... 10

11. CEREMONIES PROTOCOLAIRES..... 11

12. OFFICIELS..... 11

13. ADRESSES UTILES..... 11

1. INTRODUCTION

Ce document résume les informations nécessaires aux fédérations nationales pour la participation de leurs coureurs aux MTB WINTER SERIES.

Principalement destiné aux directeurs sportifs, ce document se focalise sur les aspects sportifs des MTB WINTER SERIES. En cas de questions sur ce document, n'hésitez pas à contacter INTENSE PROJECT.

2. PROGRAMME

Le Samedi Confirmation des partants

17h00 Réunion des Directeurs sportifs

Super G :

Le Dimanche 07h30-08h15 Reconnaissance 1ère Manche Super G

09h00 – 1ère Manche Super G Femmes

Followed by 1ère Manche Super G Hommes

12h00-12h45 Reconnaissance 2ème Manche Super G

13h30 - 2ème Manche Super G Femmes

Followed by 2ème Manche Super G Hommes

*Le programme est susceptible d'être modifié en fonction des inscriptions et de la météo.

Mass-start :

07h30-08h00 - Mise en ligne Mass-start Manche 1

08h30 – 1ère Manche Mass-start

17h00-17h30 - Mise en ligne Mass-start Manche 2

17h40 – 2ème Manche Mass-start

*Le programme est susceptible d'être modifié en fonction des inscriptions et de la météo.

4X :

07h30-08h00 - Mise en ligne Mass-start

08h30 – Départ Mass-start – Résultat pour définir les poules.

9h30 – reconnaissance parcours 4x (30 premiers de la Mass-start)

10h30 – 1ère phase de poule

3. CATEGORIES DES COUREURS

En respect des articles 4.1.002 à 4.1.006 et 4.7.002, les compétitions sont ouvertes aux coureurs nés en :

EPREUVES ANNÉE DE NAISSANCE

Elites (Hommes & Femmes) 2009 et plus âgé (17 ans et plus)

4. SELECTION DES PARTICIPANTS

Les catégories pour lesquelles des titres de champion seront attribués sont les suivantes :

SNO Hommes Elite (17 ans et plus)

Femmes Elite (17 ans et plus)

5. QUOTAS DE PARTICIPATION

Les quotas de participation sont de 100 coureurs Homme / Femme confondu.

6. INSCRIPTION DES COUREURS

6.1. INSCRIPTION EN LIGNE

Les engagements peuvent s'effectuer d'une façon : INTERNET

Les tarifs sont les suivants : 40 €

Pour les engagements par Internet, le règlement des droits s'effectuera obligatoirement par Carte Bancaire en ligne.

Les inscriptions sur Internet seront closes le mercredi 20h00 précédant le week end de course (J-4).

Le remboursement de l'engagement est possible uniquement sur présentation d'un certificat médical de contre-indication indiquant le nom du compétiteur, la date de la compétition et la blessure.

La démarche devra être effectuée 8 jours avant l'épreuve dernier délai, aucun remboursement ne sera effectué après.

Aucune inscription sur place

6.2. CONFIRMATION DES PARTANTS SUR PLACE

Samedi de 13h30 à 19h00

Lieux à définir en fonction des organisateurs

Tous les participants doivent se présenter au moment de la confirmation des partants afin d'assurer la participation de leurs coureurs. Le retrait de la plaque d'un coureur est obligatoire.

Remarques

- Un coureur déclaré inapte suite à un test sanguin hors norme ne peut être remplacé.
- Une blessure ou une maladie ne sera reconnue comme un cas de force majeure que si le coureur est déclaré incapable de prendre le départ par le médecin officiel.
- Les numéros de dossards doivent être retirés au moment indiqué dans le programme.

Les licences et le passeport des coureurs doivent être soumis auprès du collège des commissaires.

- Les coureurs doivent veiller à ce que leur numéro d'identification soit toujours bien visible et lisible. Le numéro d'identification doit être bien fixé et ne peut être plié ou transformé.

7. ORDRE DE DEPART – PROCEDURES DE DEPART

SUPER G :

7.1. ORDRE DE DÉPART

Dans les disciplines techniques, l'intérêt est de partir dans les premiers, sur une piste lisse, avant que le passage des coureurs produise des sillons et « réchauffe » la neige.

- Les sept premiers au classement de la MWS se voient ainsi attribuer les dossards 1 à 7
- Les huit suivants les numéros 8 à 15.
- Les athlètes ayant au moins 500 points au classement général MWS ont les dossards suivants.
- Après les 30 premiers, votre dossard correspond à votre classement.
- Dans tous les cas, en deuxième manche, le dossard ne compte plus : le 30e de la première manche part en premier, le 1er referme le portillon.
- 31 au 80 en fonction des résultats de la 1ère Manche

Ordre de départ :

Dossards 1 à 7 : Tirage au sort
Dossards 8 à 15 : Tirage au sort
Dossards 15 à 30 : Selon les résultats du MWS
Dossards 30 à 80 : Tirage au sort à la première épreuve, selon les résultats du MWS

MASS-START :

Départ en Ligne par ordre d'arrivée

4X :

Les poules seront définies en fonction de l'ordre d'arrivée de la Mass-start

8. REGLEMENT COURSES

8.1 - Super G :

Les portes

Une porte de Super G comprend quatre piquets de slalom et deux banderoles.

Elles ont environ 75cm de largeur et environ 50cm de hauteur. Elles sont fixées aux piquets, le bord inférieur à environ 1 m de la neige, et sont attachées de façon à pouvoir s'arracher d'un piquet.

L'écart entre les piquets pivots de deux portes successives ne sera pas inférieur à 25m.

La piste :

Caractéristiques générales de la piste

Si possible, le terrain doit être varié et ondulé. La largeur normale de la piste se situe aux environs de 30 m.

Traçage :

Lors de la conception du tracé, les directives suivantes sont à observer :

Il est recommandé de placer les portes en exploitant avantageusement la configuration du terrain. Des combinaisons de portes ne sont admises qu'en nombre limité. Dans ce cas, l'écart entre les piquets tournants de virages successifs peut être inférieure à 25m, mais jamais moins de 15m

Le tracé d'un Super G doit comporter une alternance judicieuse de virages à grands et moyens rayons. Le concurrent doit pouvoir choisir librement sa trace. Il n'est pas permis de placer les portes d'un Super G uniquement dans la ligne de la plus forte pente.

Aux endroits où les piquets extérieurs doivent être enlevés par décision exceptionnelle du Collège des Commissaires, la seule banderole intérieure (pivot) compte comme porte.

Départ :

Départ à des intervalles d'au moins 30 secondes

Un Super G doit se dérouler en deux manches.

Les motifs d'une disqualification sont les suivants :

• Ne pas franchir correctement une porte – Interdiction d'enfourcher la porte

Si le drapeau rouge est sorti, le coureur doit s'arrêter et se verra accorder un nouveau départ.

Choix et préparation de la piste :

Choisir une piste suffisamment large pour deux parcours de préférence légèrement concave.

Sur toute la largeur de la piste de compétition, la neige doit être uniformément dure, semblable à la préparation d'un slalom. Les sauts sont autorisés, Si la configuration du terrain le permet, des sauts peuvent être mis en place.

La piste de compétition doit être entièrement fermée. Il est recommandé de délimiter les endroits réservés aux entraîneurs, aux concurrents et aux techniciens.

Contrôle des manches :

Le collège des commissaires définit la manière de contrôler les manches.

Disqualifications (DSQ) / Abandons (DNF)

Les motifs d'une disqualification sont les suivants :

• sortir du tracé,

• gêner un adversaire accidentellement ou non

• Ne pas franchir correctement une porte

• Remonter la piste

8.2 - MASS-START :

La piste :

Caractéristiques générales de la piste

Si possible, le terrain doit être varié et ondulé. La longueur minimum de la piste doit être de 2min.

Traçage :

Lors de la conception du tracé, les directives suivantes sont à observer :

Il est recommandé d'avoir une piste variée avec plusieurs possibilités de dépassement.

Le tracé d'un Mass-start doit comporter une alternance judicieuse de virages à grands et moyens rayons. Le concurrent doit pouvoir choisir librement sa trace.

Les mouvements de terrain seront signalés par de la peinture, de filets et seront informés durant de briefing d'avant course.

Départ :

Départ en masse sur une seul ligne.

La mass-start se déroule en deux manches.

Disqualifications (DSQ) / Abandons (DNF)

Les motifs d'une disqualification sont les suivants :

• Vol le départ

- ne termine pas la manche

Contrôle des manches :

Le collège des commissaires définit la manière de contrôler les manches.

Disqualifications (DSQ) / Abandons (DNF)

Les motifs d'une disqualification sont les suivants :

• sortir du tracé, vol du départ

• Ne pas franchir correctement l'arrivée

• Remonter la piste

Chaque épreuve comporte 2 manches.
Des points vous seront accordés en fonction de votre place à chaque manche.

Le pilote ayant le moins de points au cumul des 2 manches remportera l'épreuve.

En cas d'égalité de point, le meilleur résultat de la 2ème manche sera pris en compte pour le classement.

Exemple :

Pilote 1 :
- Manche 1 : 1er - 1 Point
- Manche 2 : 8ème - 8 Points
- Total : 9 Points

Pilote 2 :
- Manche 1 : 2ème - 2 Points
- Manche 2 : 4ème - 4 Points
- Total : 6 Points

Pilote 3 :
- Manche 1 : 3ème - 3 Point
- Manche 2 : 3ème - 3 Points
- Total : 6 Points

Vainqueur : Pilote 3

8.3. Système de points « Epreuve Mass-Start » :

1er	1
2ème	2
3ème	3
4ème	4
5ème	5
6ème	6
7ème	7
8ème	8
9ème	9
10ème	10
11ème	11
12ème	12
13ème	13
14ème	14
15ème	15
16ème	16
17ème	17
18ème	18
19ème	19
20ème	20
21ème	21
22ème	22
23ème	23
24ème	24
25ème	25
26ème	26
27ème	27
28ème	28
29ème	29
30ème	30
31ème	31
32ème	32
33ème	33
34ème	34
35ème	35
36ème	36
37ème	37
38ème	38
39ème	39
40ème	40
41ème	41
42ème	42
43ème	43
44ème	44
45ème	45
46ème	46
47ème	47
48ème	48
49ème	49
50ème	50

51ème	51
52ème	52
53ème	53
54ème	54
55ème	55
56ème	56
57ème	57
58ème	58
59ème	59
60ème	60
61ème	61
62ème	62
63ème	63
64ème	64
65ème	65
66ème	66
67ème	67
68ème	68
69ème	69
70ème	70
71ème	71
72ème	72
73ème	73
74ème	74
75ème	75
76ème	76
77ème	77
78ème	78
79ème	79
80ème	80
81ème	81
82ème	82
83ème	83
84ème	84
85ème	85
86ème	86
87ème	87
88ème	88
89ème	89
90ème	90
91ème	91
92ème	92
93ème	93
94ème	94
95ème	95
96ème	96
97ème	97
98ème	98
99ème	99
100ème	100

8.4 - 4X :

La piste :

Caractéristiques générales de la piste

Si possible, le terrain doit être varié et ondulé. Les boardercross sont des parcours sur les pistes incluant des mouvements de terrain : virages relevés, whoops c'est-à-dire une succession de vagues, et autres petits sauts.

Traçage :

Lors de la conception du tracé, les directives suivantes sont à observer :

Il est recommandé de placer les portes en exploitant avantageusement la configuration du terrain. Des combinaisons de portes ne sont admises qu'en nombre limité. Dans ce cas, l'écart entre les piquets tournants de virages successifs peut être inférieure à 25m, mais jamais moins de 15m

Départ :

Départ en ligne 4x4 type BMX

Les motifs d'une disqualification sont les suivants :

• Ne pas franchir correctement une porte – Interdiction d'enfourcher la porte – sortie de piste.

Choix et préparation de la piste :

Sur toute la largeur de la piste de compétition, la neige doit être uniformément dure, semblable à la préparation d'un slalom. Les sauts sont vivement conseillés.

La piste de compétition doit être entièrement fermée. Il est recommandé de délimiter les endroits réservés aux entraîneurs, aux concurrents et aux techniciens.

Contrôle des manches :

Le collège des commissaires définit la manière de contrôler les manches.

Disqualifications (DSQ) / Abandons (DNF)

Les motifs d'une disqualification sont les suivants :

• sortir du tracé,

• Ne pas franchir correctement une porte

• Remonter la piste

8.5 - Système de points « Epreuve Championnat » :

1er	100
2ème	98
3ème	96
4ème	94
5ème	92
6ème	90
7ème	88
8ème	86
9ème	84
10ème	82
11ème	80
12ème	78
13ème	76
14ème	74
15ème	72
16ème	70
17ème	68
18ème	66
19ème	64
20ème	62
21ème	60
22ème	58
23ème	56
24ème	54
25ème	52
26ème	50
27ème	48
28ème	46
29ème	44
30ème	42
31ème	40
32ème	38
33ème	36
34ème	34
35ème	32
36ème	30
37ème	28
38ème	27
39ème	26
40ème	25
41ème	24
42ème	23
43ème	22
44ème	21
45ème	20
46ème	19
47ème	18
48ème	17
49ème	16
50ème	15

51ème	14
52ème	13
53ème	12
54ème	11
55ème	10
56ème	9
57ème	8
58ème	7
59ème	6
60ème	5
61ème	4
62ème	3
63ème	2
64ème	1
65ème	0
66ème	0
67ème	0
68ème	0
69ème	0
70ème	0
71ème	0
72ème	0
73ème	0
74ème	0
75ème	0
76ème	0
77ème	0
78ème	0
79ème	0
80ème	0
81ème	0
82ème	0
83ème	0
84ème	0
85ème	0
86ème	0
87ème	0
88ème	0
89ème	0
90ème	0
91ème	0
92ème	0
93ème	0
94ème	0
95ème	0
96ème	0
97ème	0
98ème	0
99ème	0
100ème	0

9. ÉQUIPEMENT

Les coureurs doivent porter des tenues de VTT Obligatoire.

9.1. Maillot :

Le maillot doit être à manches longues qui doivent descendre jusqu'aux poignets du coureur. Les maillots utilisés lors des épreuves de descente doivent être conçus et vendus spécifiquement pour la pratique du BMX Racing ou du mountain bike de descente. Les maillots de cyclisme sur route, les combinaisons moulantes et les ensembles une-pièce comprenant à la fois le maillot et le pantalon / short ne sont pas autorisés lors des épreuves de descente.

Le maillot doit être ajusté au niveau de la taille, ou rentré dans le pantalon avant le départ, afin d'éviter toute gêne.

9.2. Pantalon :

Les pantalons longs ou les shorts accompagné des genouillères et protège-tibias appropriés sont autorisés. Ces pantalons, ou shorts, doivent être conçus et vendus spécifiquement à des fins de protection pour la pratique du BMX Racing ou du mountain bike de descente. Les pantalons du genre décrit ci-dessus doivent être constitués d'une seule pièce et fabriqués dans un matériau résistant aux déchirures. Ils doivent entièrement recouvrir les deux jambes et descendre jusque juste au-dessus de la chaussure ou de la cheville. Les shorts du genre décrit ci-dessus doivent être constitués d'une seule pièce et fabriqués dans un matériau résistant aux déchirures. Ils doivent être portés en même temps que des protections appropriées pour les jambes, couvrant l'ensemble du genou et du tibia jusque juste au-dessus de la cheville.

9.3. Le Casque :

Le port du casque, aussi bien en compétition qu'à l'entraînement sur le parcours, d'un casque de protection intégrale et attaché, est obligatoire. Le casque doit être équipé d'une visière. Le port d'un casque à visage découvert est interdit.

Selon la règlementation en vigueur en France, les coureurs devront porter les accessoires de protection suivants :

- Protection dorsale, protection des coudes, des genoux faites de matériaux rigides ;
- Gants protégeant les doigts.

9.4. VTT :

Le même vélo doit être utilisé pour les 2 Manches.

L'utilisation des pneus à clous est autorisée selon les conditions suivantes :

- **Hauteur maximum : 6mm**
- Un clou par crampon au maximum
- Gare boue de protection obligatoire

Tout concurrent se présentant au départ sans son casque intégral monobloc (homologué CE) avec la jugulaire attachée, sa protection dorsale (homologuée CE), ses gants, son maillot à manches longues, ses genouillères et ses coudières se verra refuser le départ.

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des protections individuelles qu'ils utilisent.

Tout concurrent devra effectuer la totalité du parcours avec son équipement de protection complet sous peine de sanction.

Des contrôles seront effectués par les Commissaires UCI.

10. MATERIEL ET VERIFICATIONS TECHNIQUES

10.1 Les vélos admis dans les épreuves de la Coupe de France de descente devront répondre aux normes de l'Union Cycliste Internationale en vigueur. Les pneus à clous sont interdits. Les guidons (embouts de cintre) devront être bouchés.

10.2 Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien.

10.3 La plaque de guidon doit être fixée de façon à assurer sa bonne visibilité. Cette plaque et le dossard, fournis par l'organisateur, sont des emplacements réservés aux sponsors officiels de la Fédération Française de Cyclisme, à l'exclusion de tout autre, et doivent être conservés dans leur configuration originale, aucune découpe de la plaque ou du dossard ne sera autorisée. Le non-respect de ces consignes entraînera le refus du départ ou des pénalités en temps à l'arrivée.

10.4 Le port du transpondeur pendant toute la durée de l'épreuve chronométrée et sa restitution sont sous la responsabilité du pilote.

11. CEREMONIES PROTOCOLAIRES

Les dispositions suivantes s'appliquent aux cérémonies protocolaires :

9.1.044 Dans les 10 minutes qui suivent le terme de chaque discipline (à moins de dispositions contraires dûment consignées dans un communiqué officiel), le vainqueur, le/la deuxième et le/la troisième classé/es doivent être prêt/es pour la cérémonie protocolaire qui s'effectue sous la responsabilité du président du collège des commissaires.

9.1.046 Les coureurs se présenteront en tenue de course, revêtus de leur maillot et ce jusqu'au moment où ils quitteront l'enceinte prévue pour la cérémonie protocolaire.

9.1.050 Un champion du France pourra revêtir le maillot identifiant son titre et portant la publicité réglementaire de son ou de ses sponsors principaux au plus tôt le lendemain du jour où il lui aura été remis.

12. OFFICIELS

Président : Heuzard Geoffrey

Vice Président :

13. ADRESSES UTILES

Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur MTB WINTER SERIES, veuillez contacter les entités suivantes :